

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2025

Date de convocation : 24 février 2025

Membres en exercice : 15
Membres présents : 9

Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Emmanuel DEMOUGE, Victoire DUFRESNE, Antoine FORGAR, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Evelyne HUROT, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Astrid CONSTANTIN (avec pouvoir donné à Laurent SUBLARD), Francis DEBREY (avec pouvoir donné à Emmanuel DEMOUGE), Anne LANGARD (sans pouvoir), Nadine LECOMTE (avec pouvoir donné à Evelyne HUROT), Karine MAUREY (avec pouvoir donné à Linda GUITTET), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 9
Membres représentés : 4

Présidence : Jean GOUVERNEUR
Secrétaire : Victoire DUFRESNE

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES ATELIERS DE FONTAINE » POUR L'ANNEE 2025

L'association « Les Ateliers de Fontaine » présidée par Monsieur Dominique CHAMBON participe à l'animation et à la vie sociale de la commune.

Ces ateliers proposent notamment à ses membres la réfection de fauteuils et mobiliers divers.

M. Dominique Chambon étant en situation de conflit d'intérêt ne prend pas part au débat ni au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer à l'association « Les Ateliers de Fontaine » une subvention de 200 € pour l'année 2025.

Cette subvention fera l'objet d'un seul versement sur présentation :

- d'un RIB
- d'une attestation d'assurance
- du rapport moral de la dernière assemblée générale de l'association
- du rapport financier de la dernière assemblée générale de l'association
- de la dernière version des statuts de l'association.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.

